

Charleville-Mézières, le 9 septembre 2004

9direction  
départementale  
de l'Équipement  
Ardennes



service des  
grands travaux  
subdivision  
programmation et  
études générales

## ATTESTATION DE CAPACITE

Dans le cadre du projet de prolongement de l'autoroute A34 vers la Belgique (liaison entre Charleville-Mézières et Rocroi, appelée également « Branche Ouest du « Y Ardennais »), le Cabinet d'Etudes et de Recherche en Environnement (CERE – 08200 Saint-Quentin) a produit les études relatives aux milieux naturels.

### **1 – Description sommaire de la mission**

La mission, relative à la première étape des études d'APS conduites par le maître d'ouvrage (recherche du fuseau dit des 1000m), comportait les éléments suivants :

- diagnostic complet des milieux naturels (habitats, faune et flore) sur une aire d'études d'environ 138 km<sup>2</sup> (projet autoroutier en tracé neuf sur près de 30 km) : *bibliographie, prospections terrain (2001)* ;
- hiérarchisation des sensibilités, identification des enjeux, hiérarchisation des contraintes vis-à-vis du projet : *exercices multi-critères et collégial menés sur la base des propositions du bureau d'études (2001/2002)* ;
- évaluation et comparaison des variantes larges de tracé communiquées par le maître d'ouvrage (comparaison de fuseaux de 1000 m de large et de tracés de référence) : *alliant méthodologie quantitative et qualitative (2003)*.

## 2 – Moyens mobilisés

### 2-1 Moyens humains et compétences mis en oeuvre

*Régis Deballe, directeur d'études* : ornithologie, mammologie, batracologie et herpétologie

*Béatrice Besnard* : flore et habitats

*Séverine David* : flore et habitats

*Maurice Duquef* : entomologie

*Vincent Nicolas* : entomologie et batracologie.

### 2-2 Moyens matériels mis en œuvre (éléments principaux)

- véhicule utilitaire, jumelles, longue vue, appareil photographique, filet « Suber et Havenau » (IBGN), phares, loupe binoculaire, microscope et détecteur ultrason Petterson D240 x pour le terrain ;
- SIG sous MAP Info ;
- Word, Excel, Power Point.

### 2-3 Autres

Délocalisation pendant 6 mois du siège technique de la société sur les lieux mêmes de l'aire d'études, durant les prospections printanières et estivales.

## 3 – Principaux partenaires associés aux études

DDE des Ardennes (SGT et Mission Environnement), CETE de l'Est, DIREN Champagne-Ardenne, SHNA, autres associations de naturalistes locaux, Conservatoire, Fédérations des chasseurs, LPO, LEGTA de Saint-Laurent, ONF, ONC.

## 4 - Satisfaction du client

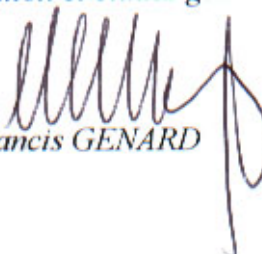
Le bureau d'études CERE a fait preuve dans cette mission d'une grande disponibilité et d'initiative.

Son responsable, Régis Deballe, a su animer une équipe dont les compétences et le sérieux ont permis de satisfaire aux objectifs du cahier des charges.

En parallèle, il a largement contribué à la réussite d'un travail partenarial voulu par le maître d'ouvrage (co-animateur, force de proposition et d'initiative, supports techniques). Les partenaires associés (cf. point 3) ont unanimement reconnu la qualité du travail fourni.

Au final, le titulaire a su produire des études en adéquation avec l'importance du projet et du sujet traité, à l'entière satisfaction du maître d'ouvrage.

*Le responsable de la subdivision  
programmation et études générales*

  
Francis GENARD

**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DES DÉPLACEMENTS ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
DIRECTION PRINCIPALE DES ROUTES  
DIRECTION DE L'EXPLOITATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE  
AGENCE ROUTIÈRE TERRITORIALE DE MELUN  
SERVICE ÉTUDES ET TRAVAUX**

Fait à Melun, le 28 MARS 2007

**CERTIFICAT DE CAPACITE**

Je soussigné, Stéphane PÉRARDELLE, agissant en qualité de Responsable du Service études et travaux, Agence Routière Territoriale de Melun, 35 rue de l'Industrie - 77000 MELUN

certifie par la présente que :

la société CERE - Étude Faune et Flore – Études d'incidences Natura 2000  
Parc d'activités du Bois de la Chocque  
02100 SAINT-QUENTIN

a effectué pour notre compte durant l'année 2006

des travaux sur la RD 403, RD 16 contournement Ouest, commune de Saint-Pierre-Les-Nemours, réalisés sur plusieurs phases :

- Phase 1 et phase 2 : recherche bibliographique et prospection faune/flore d'un montant engagé de 6 473,35 € objet de la lettre de commande du 03 juin 2005
- Phase 3 : évaluation des impacts d'un montant engagé de 1 808,95 € objet de la lettre de commande du 18 avril 2006
- Phase 4 : études d'incidences d'un montant de 2 571,40 € objet de la lettre de commande du 27 septembre 2006.

Ces prestations ont été réalisées suivant les règles de l'art et conformément à la commande. Elles nous ont donné entière satisfaction tant sur le plan de la qualité que sur celui du respect des délais et de la disponibilité du responsable de secteur.

En foi de quoi, je délivre le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.



**Stéphane PÉRARDELLE**